



Société anonyme à conseil d'administration  
au capital de 369 085 864 euros  
Siège social : 163 quai du Docteur-Dervaux 92600 Asnières-sur-Seine  
RCS Nanterre 709 802 094

Le 25 mars 2015

## COMMUNIQUÉ

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE du 15 AVRIL 2015

#### MODALITÉS de MISE à DISPOSITION des DOCUMENTS PRÉPARATOIRES

---

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'assemblée générale mixte qui se tiendra le 15 avril 2015 à Paris 8<sup>e</sup>, Eurosites - Salle Wagram, 39-41 avenue de Wagram.

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO le 11 mars 2015 et l'avis de convocation sera publié dans un journal d'annonces légales le 26 mars 2015 et au BALO le 27 mars 2015.

Les documents préparatoires à l'assemblée énoncés par l'article R.225-73-1 du Code de commerce sont mis en ligne sur le site internet de la société [www.eiffage.com](http://www.eiffage.com) ce jour.

Les documents prévus par l'article R.225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée.

Conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents, le cas échéant, à sa demande expresse, par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- Tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société.

